



Compte-rendu Conseil Municipal

22 février 2021

Présence

Présents :

Jean-Paul AYRAL, Marie-Aude BARRIER, Maryse CAREME, Bruno CHAMPOUX, Pauline COHADE, Gilles LARGERON, Céline MARSIN, Frédéric MEUNIER, Pierre-Franck PAPPALARDO, Marie PEREIRA, Elodie PEREIRA OLIVEIRA, Claude VANKENHOVE.

Pouvoirs :

Luc ASTOUL à Maryse CAREME
Raphaël ROUSSY à Jean-Paul AYRAL

Nombre de votants : 14

Excusés :

Luc ASTOUL, Véronique FAURE, Raphaël ROUSSY

Non-excusés :

Intervenants : sans

Lieu de la séance :

Salle polyvalente avec application des mesures COVID19. Port du masque obligatoire

Secrétaire de séance :

M. Pierre-Franck PAPPALARDO

Ordre du jour

- Travaux et matériels
- Tableau des effectifs
- Conventions cantine
- Questions diverses

Approbation du PV du conseil municipal du 18 décembre 2021

Vote :

14 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

1 – Travaux et matériels

1-1 Local chaufferie

Ce local dédié au rangement sert pour :

- L'école
- Les associations
- Le CLSH

Lors d'une visite du local chaufferie de la salle polyvalente, nous avons constaté que beaucoup de matériel était mal rangé et ne pouvait être rangé. Actuellement il est très difficile de circuler dans ce local et les règles de sécurité les plus élémentaires ne sont pas respectées.

La mise en place d'étagères permettra le rangement plus rationnel et une circulation plus sécurisée.

Coût : environ 500 € TTC sera réalisé par la commune.



1-2 Barnum

MEFRAN nous propose de faire l'acquisition d'un barnum de 5 X 8 m d'un montant de 3230€ HT au lieu de 4500€ HT.

Ce modèle est identique à celui de la commune d'Enval ce qui permettrait des échanges avec cette commune pour augmenter la capacité d'accueil lors des manifestations.

Vote :

0 Pour, 14 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis défavorable à l'unanimité

**Comparer avec des produits vendus par Inter Rouge, le prix semble excessif.
Claude Vankenhove est chargé de faire cette comparaison.**



Compte-rendu Conseil Municipal

22 février 2021

2 – Tableau des effectifs

La période de fin de disponibilité d'un adjoint technique arrive à terme, nous pouvons lancer la procédure pour le remplacement de ce poste d'adjoint technique.

Pour cela, l'appel à candidature pour ce poste (adjoint technique 1^{er} classe ou 2^{ème} classe) auprès du centre de gestion est possible.

Vote :

14 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

Mais certains conseillers se posent la question si la solution qui consisterait à prendre un prestataire pour les espaces verts ne serait pas plus rentable. Réflexion à mener.

3 – Conventions cantine

3-1 Inspection Service Vétérinaire

Lors de la dernière inspection de la cantine par le service vétérinaire (18 janvier 2021), l'inspecteur a demandé la résolution de certaines non-conformités à la réglementation en vigueur :

- Absence d'autocontrôle bactériologique de denrées alimentaires et de surface afin de vérifier l'efficacité des opérations. Pour cela nous devons passer une convention avec un organisme agréé pour la réalisation de ces contrôles tous les trimestres.
- Absence d'un plan de dératisation, élimination des nuisibles et contrôle, nettoyage de la hotte aspirante. Une convention doit être aussi passée avec un organisme agréé.

Les autres points de non-conformités concernant surtout des procédures ont été rectifiés et mis en application.

- Contrôles bactériologiques
- Contrôle préventif des rongeurs et insectes rampants
- Entretien hotte

Vote :

14 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

3-2 Fourniture de repas pour la cantine

Lors d'une absence de la cantinière, nous n'avons actuellement aucune convention avec une cuisine centrale ou prestataire pour faire livrer en urgence les repas. En janvier, nous avons eu ce problème et nous avons dû demander rapidement une aide de la cuisine centrale de Riom. Une convention avec une cuisine centrale ou prestataire est nécessaire sur la période du mandat.

Vote :

14 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

Certains conseillers s'interrogent sur la rentabilité de prendre toute l'année un prestataire comme SODEXO par exemple.

4 - Informations et Questions diverses

Informations :

- Élections départementales et régionales les dimanches 13 et 20 juin 2021 qui vont nécessiter une organisation particulière :
 - Deux dispositifs de vote distincts dans chacun de nos deux bureaux de vote
 - Un nombre d'assesseurs deux fois plus important que d'habitude

Nous vérifions si un complément de matériel d'équipement est nécessaire.

Divers :

Installation des gens du voyage chemin des Ratiers.

Révision du PLU communal : approbation par le conseil communautaire le 30 mars 2021

Questions :

Q : Elodie Pereira Oliveira demande ou en est la rétrocession de Grand Champ

R : Procédure en cours, une visite a été effectuée sur place avec le lotisseur

Q : Claude Vankenhove, pour la journée de nettoyage de printemps demande un référent sur St Genest

R : Maryse Carême se propose.

Q : Marie-Aude Barrier demande ou en est le choix du site d'implantation du City-Park

R : bien que non validé le city-parc sera implanté dans la cour d'école.

Q : Marie-Aude Barrier demande également comment la prime Covid-19 a été répartie

R : 300 € pour les employés du secrétariat

233 € pour les autres employés y compris l'agent mis à disposition en périscolaire.

Prochaine réunion lundi 22 mars 2021 à 19h00 (salle polyvalente et mesures COVID 19).



The image shows a blue circular official stamp of the Mairie de Malauzat, with the text 'MALAUZAT' and '19200 Puy de Dôme' around the perimeter. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.

Fin de séance à 21h45.

Le Maire,
Jean-Paul AYRAL